

PROGRAMME D'ACTIVITE 2022

AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

Observation

Étude des publics des chemins de Compostelle

En 2022 paraîtront les résultats de l'étude interrégionale des publics, menée par le bureau 4V. Pilotée par l'Agence en partenariat avec 5 Régions (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes) et 12 Départements (Aude, Aveyron, Gironde, Hérault, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Gers, Landes, Lozère, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne) et la FFRandonnée, elle vise à mieux connaître les publics itinérants. Dans une vision prospective, il s'agit aussi de mieux caractériser les différents itinéraires, de mesurer les retombées économiques et d'identifier de nouveaux publics.

Suite à la phase quantitative qui a permis d'exploiter 3565 questionnaires, des entretiens collectifs vont être réalisés auprès des professionnels et de publics qui fréquentent aujourd'hui peu ou pas les chemins de Compostelle en France (jeunes, familles, étrangers...).

Un plan de diffusion et de communication des résultats est prévu, avec un temps fort associant la presse et différents moments de restitution, par exemple aux socioprofessionnels.

Plateforme nationale Eco-visio

Créée en 2020 pour mieux quantifier et comparer les fréquentations sur les différents itinéraires à partir des données des éco-compteurs, la plateforme doit faire l'objet d'une plus grande utilisation. La plateforme compte aujourd'hui 15 éco-compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (1), Conques Toulouse (1). L'objectif est d'ajouter les éco-compteurs existants pour lesquels nous n'avons pas encore les autorisations des propriétaires (Landes, Pyrénées Atlantiques, Savoie...) et de sensibiliser les collectivités à implanter cet outil sur les autres itinéraires que le GR®65 déjà bien pourvu.

Une réflexion est à mener également pour l'observation de la fréquentation des sites inscrits par l'Unesco au titre du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" (à relier aux travaux en cours sur le plan de gestion).

Note de conjoncture

Une note de conjoncture 2020-2021 sera réalisée à partir des données des partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs).

Enquêtes locales

Pour le volet qualitatif, une dizaine de lieux seront identifiés pour la mise en place d'enquêtes locales afin d'avoir un suivi régulier des évolutions des pratiques et un dispositif léger d'observation continue.

Pour mener à bien ces projets, une étudiante de Master 2 tourisme de l'Isthia (Université Toulouse Jean Jaurès) effectuera une mission de stage entre mars et août 2022.

Recherche

Renouvellement Conseil scientifique du bien

Au terme de son mandat, le conseil scientifique va faire l'objet d'une réorganisation et d'un renouvellement des membres. Une installation du nouveau conseil interviendra dans le premier semestre pour l'associer à l'élaboration du plan de gestion national. Il est scindé en deux sections : « connaissance historique, art et architecture » d'une part, « publics, médiation et développement » d'autre part.

Journée d'études à Oloron Sainte-Marie, 3 et 4 juin

Cette première journée d'études s'inscrit dans un cycle de rencontres scientifiques annuelles et itinérantes qui pourrait être organisé sous l'égide du conseil scientifique.

L'opportunité est ici fournie par l'ESC Pau qui organise, avec notre concours et le soutien de la commune d'Oloron et de la communauté de communes Haut Béarn, 2 jours pour penser la gouvernance et la gestion des chemins de Compostelle. L'objectif de cette rencontre est d'examiner les moyens pour mettre en place efficacement un management qui permet d'assurer la préservation de ce bien du patrimoine de l'humanité, d'analyser l'implication variable des acteurs et les disparités de prise en compte de la thématique dans les stratégies territoriales...

Cette journée est ouverte aux étudiants, chercheurs, adhérents, acteurs du bien du patrimoine mondial, partenaires. Elle est prolongée le samedi par une visite de la cathédrale Sainte-Marie et une randonnée-découverte de la Via Tolosana – GR®653.

Publications des actes du Colloque scientifique « Territoire, patrimoine, historicité » (2018)

Les actes du colloque co-organisé par l'Université Jean Jaurès et l'Agence à l'occasion du 20^e anniversaire de l'inscription du bien du patrimoine mondial seront publiés dans le courant du 1^{er} semestre 2022. Ils feront l'objet d'une communication soutenue.

RURITAGE (Horizon 2020)

Le projet européen RURITAGE, le patrimoine comme levier de développement des territoires ruraux (Horizon 2020) se termine en 2022. L'Agence anime un groupe d'échanges sur la thématique de l'itinérance et va coordonner la réalisation d'un recueil de bonnes pratiques sous la forme de fiches pratiques (dans les thématiques de la gouvernance, l'observation et la qualification de l'offre, la communication, la médiation culturelle) utilisables par les partenaires du projet ou tout gestionnaire désireux de valoriser un itinéraire sur le plan touristique et culturel. L'Agence suit la mise en œuvre des plans de régénération des *Replicators* et des plans d'amélioration des *Role Models*. Elle participera aux événements du projet, un séminaire technique à Savonia en Finlande et participation à la conférence finale du projet en juin au siège de l'UNESCO à Paris pour la restitution des travaux.

IMPACTOUR (Horizon 2020)

L'Agence poursuit son implication dans le projet européen IMPACTOUR, dont l'objectif est de créer une méthodologie et un outil de mesure de l'impact du tourisme culturel sur les territoires.

Cette année la collaboration avec les deux territoires pilotes (chemins de Compostelle en Aveyron et voie d'Arles) que coordonne l'Agence sera accentuée avec la collecte de données quantitatives et qualitatives, les retours sur la méthodologie et sur le prototype de l'outil IMPACTOUR. Des échanges avec d'autres territoires pilotes européens participant au projet et présentant des caractéristiques similaires (itinéraire culturel européen Transromanica, Camino de Santiago en Castilla y León) seront aussi programmés. L'Agence participera à la réunion de partenariat en avril aux Açores (Portugal).

Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques

Développement et amélioration des sites Internet

Le site Internet général www.chemins-compostelle.com continue à faire l'objet d'améliorations : meilleure mise en visibilité et une meilleure navigation des parties dédiées aux communes adhérentes et aux hébergeurs, mais aussi de l'agenda culturel ; mise en ligne des podcasts des émissions radio et augmentation sensible de la médiathèque avec des ouvrages grand public et des classiques ; création de fiches pratiques à destination des acteurs professionnels et notamment des hébergeurs ; mise à jour des fiches pratiques « signalétique et balisage ».

Le site du bien www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr doit être mieux référencé.

Webinaires thématiques

Les webinaires thématiques seront poursuivis et développés. Certains enregistrements seront mis en ligne sur notre chaîne YouTube et sur nos sites. Les thèmes envisagés : itinérance, patrimoine mondial, Itinéraire culturel européen, saison culturelle, 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques, les publics des chemins de Compostelle...

Capitalisation d'expériences et bonnes pratiques

L'Agence prévoit la mise en forme d'une revue de projets à partir des posters déjà réalisés, diffusée au moment du comité de bien et de l'assemblée générale au mois de juin.

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Elle est diffusée à environ 4700 contacts. En 2022, les lettres du réseau seront envoyées plus régulièrement et dans un format plus court.

Collection de monographies sur les composantes patrimoine mondial

Le développement de la collection amorcée voici plus de deux ans avec la DRAC Hauts de France et consacrée à l'église de Folleville, puis reprise pour les 4 composantes des Hautes-Pyrénées, sera significativement relancé en lien avec les composantes volontaires et dans le cadre du plan de gestion.

AXE 2 : LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO

Plan de gestion du bien

Zones tampons

Le chantier a débuté en 2015 par l'étude de l'Agence Bailly Leblanc menée par le Ministère de la culture. Les limites parcellaires des composantes inscrites ont fait déjà l'objet d'un dépôt à l'UNESCO. Les périmètres des zones tampons ont été définis et arrêtés par délibération des collectivités. Le dossier a été transmis au Ministère de la culture en janvier 2021 puis au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. Par ailleurs, s'agissant des tronçons de sentier, des zones de sensibilité paysagère ont été définies dans le cadre d'un travail partenarial entre les collectivités, la DREAL, les ABF et la FFRando. L'atlas a fait l'objet d'un renvoi suite au rapport d'évaluation ICOMOS (idem pour l'ensemble des propositions faites par la France). L'Agence va reprendre le travail avec le Ministère de la culture et ICOMOS pour un nouveau dépôt en janvier 2023.

Maitrise d'ouvrage du plan de gestion national 2023-2027

Le Préfet de région Occitanie assure la coordination pour l'Etat, à l'échelle des 10 régions concernées. Il s'appuie sur l'Agence pour assurer l'animation et la mise en œuvre du plan de gestion.

Depuis 2007, le centre du patrimoine mondial exige un plan de gestion pour les nouvelles candidatures et demande aux biens plus anciens de se doter d'un plan de gestion. Depuis 2016, la loi française prévoit que *pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien, un plan de gestion comprenant les mesures de protection, de conservation et de mise en valeur à mettre en œuvre est élaboré conjointement par l'État et les collectivités territoriales concernées, pour le périmètre de ce bien et, le cas échéant, de sa zone tampon, puis arrêté par l'autorité administrative* (article L. 612.1, alinéas 3 et 4 du code du patrimoine).

Le plan de gestion du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » doit être arrêté en fin d'année 2022 afin de tenir les délais contraints par la prochaine évaluation périodique du bien par l'UNESCO qui attend de la France en 2023.

Une mission pour la définition du plan de gestion national a été confiée à Elisabeth Cayrel du cabinet SIA Heritage. Elle est pilotée par l'Agence française des chemins de Compostelle sous l'égide du Préfet coordonnateur. Elle vise à proposer un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs et à définir une stratégie, un plan d'action, une charte de gestion.

Deux séries d'ateliers de co-construction ont eu lieu en octobre et décembre 2021. Un travail d'approfondissement des actions est en cours. Une prochaine série d'ateliers sera programmée au mois de mai. Une ébauche du plan de gestion national sera présentée en comité de bien le 23 juin en Aveyron.

Étude paysagère et patrimoniale sur les 7 tronçons de sentier inscrits (Chemins faisons...)

Une étude commune aux 7 tronçons de sentier inscrits est en cours. Elle doit se terminer en avril.

Il s'agit d'avoir une bonne connaissance de chaque tronçon, d'identifier les enjeux et problématiques communs, d'avoir une approche qui soit reproductible sur tout l'itinéraire, au-delà des 7 tronçons.

Les objectifs de qualité paysagère et patrimoniale ont été définis. Le programme d'actions est en cours de réalisation. Il concernera les outils de protection et de préservation du patrimoine paysager, architectural et immatériel, les outils de valorisation (aménagement, mise en récit des patrimoines) et de gestion (urbanisme et protection, évolution des espaces agricoles et naturels, dynamiques de développement urbain, animation et gouvernance). L'écriture des plans de gestion des tronçons de

sentier s'appuiera sur toute la matière produite au cours de l'étude.

Une rencontre collective est prévue au printemps. Une synthèse de l'étude sera réalisée et diffusée à l'ensemble des élus et partenaires.

Appui à l'élaboration des volets locaux du plan de gestion

L'ensemble des composantes feront l'objet d'interventions en réunions ou visio et d'accompagnement pour l'élaboration de leurs plans de gestion : diffusion des outils méthodologiques, relecture, réécriture de certains contenus si nécessaire, ...

Les plans de gestion locaux devront être transmis à l'Agence à la fin du 1^{er} semestre.

Animation du réseau des acteurs du bien

Comité de bien

Le Préfet de région Occitanie et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional le 23 juin en Aveyron afin de partager un état d'avancement du plan de gestion. Cette rencontre sera suivie de l'assemblée générale et de visites de terrain le 24 juin.

Le comité de bien est un rendez-vous important dans la vie du réseau. Au programme : témoignages, échanges d'expériences, visites, convivialité...

Commissions territoriales

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales seront relancées à l'initiative de l'Etat ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs.

L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Petits déjeuners des plans de gestion locaux

A partir de janvier, les premiers vendredis de chaque mois, l'Agence propose un rendez-vous en visioconférence pour permettre à chacun de partager ses avancées et ses interrogations.

L'Agence va accueillir un étudiant de Master 2 Gestion du patrimoine culturel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) entre avril et octobre pour accompagner la démarche de plan de gestion.

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Formation des acteurs touristiques

En 2022 seront mis à jour les modules de formation pour les personnels en charge de l'accueil des publics : « comprendre le bien Unesco », « connaître les problématiques spécifiques de la grande itinérance ». Au sujet de la grande itinérance, le module s'appuiera notamment sur les résultats de l'étude des publics.

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Charte Accueil des hébergeurs

En 2022 le déploiement du label « Accueil chemins de Compostelle en France » va se poursuivre dans les 6 départements déjà impliqués dans la démarche : Gironde, Hérault, Aveyron, Lot, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne. La démarche va s'étendre à l'Aude. Des discussions sont en cours avec le Tarn-et-Garonne, le Tarn (en attente de confirmation de l'adhésion) et l'Ariège.

Les hébergeurs seront valorisés via la mise en ligne d'une carte interactive sur le site de l'Agence et par des campagnes sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'animation du réseau, des ateliers auront lieu par départements, et un temps commun à tous les départements sera organisé à Toulouse et en distanciel fin avril pour présenter les résultats de l'étude des publics.

Les volontaires participeront à la réalisation de fiches pratiques de sensibilisation des cheminants.

Communes Haltes – Chemin de Compostelle en France

L'année 2022 sera la première année de développement du programme « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » dont l'appel à manifestation d'intérêt a été publié le 15 décembre 2021. La phase d'élaboration des feuilles de route et plans d'action des communes candidates se déroulera pendant l'hiver et les communes lauréates seront annoncées au début du printemps. Il est prévu de labelliser une dizaine de communes lors de cette année pilote, à la fin de laquelle une évaluation du programme permettra d'améliorer le dispositif.

Animation et développement des itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65

(AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Via Podiensis est lancé depuis mai 2021. L'année 2022 sera consacrée au déploiement du plan d'actions, à l'installation d'une gouvernance et à l'animation de l'itinéraire.

Parmi plusieurs actions, l'Agence porte une expérimentation autour de l'accessibilité en partenariat avec le PNR des Causses du Quercy. Cette étude menée par l'association UMEN (Univers montagne partagé) consiste à un travail de diagnostic terrain sur la praticabilité de la portion entre Figeac et Cahors pour différents types de handicaps (itinéraire, services, sites de visites, etc.). Elle se déroulera en plusieurs phases :

- inventaire et recueil de la donnée (1er trimestre 2022)
- phase de terrain (saison 2022)
- restitution de la donnée : préconisations, réalisations de fiches pratiques (automne, hiver 2022)

En fonction des résultats, l'Agence pourra investir dans un matériel adapté mis à disposition du PNR via une convention.

L'Agence poursuivra son rôle de chef de file de l'animation de l'itinéraire en animant, ou co-animant avec le CRRP Occitanie les commissions thématiques visant à partager les informations et construire les futures actions de valorisation. La seconde session de commissions aura lieu en février, puis avant l'été et enfin à l'automne 2022.

Une réunion du comité technique sera organisée avant l'été 2022. Un comité de pilotage aura lieu à la fin de l'année 2022 et sera l'occasion d'établir un bilan du déploiement du plan d'actions et d'anticiper un élargissement géographique du comité de pilotage.

Sera étudiée l'opportunité de candidater au prochain appel à projet.

Structuration de la voie d'Arles – GR®653

(AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Voie d'Arles est lancé depuis mai 2021. L'année 2022 sera consacré au déploiement du plan d'actions, à l'installation d'une gouvernance et à l'animation de l'itinéraire.

L'Agence poursuivra son rôle de chef de file de l'animation de l'itinéraire en animant, ou co-animant avec le CRRP Occitanie, les commissions thématiques de travail visant à partager les informations et construire les futures actions de valorisation. La seconde session de commissions aura lieu en février, puis avant l'été et enfin à l'automne 2022.

Une réunion du comité technique sera organisée avant l'été 2022. Un comité de pilotage aura lieu à la fin de l'année 2022 et sera l'occasion d'établir un bilan du déploiement du plan d'actions et d'anticiper un élargissement géographique du comité de pilotage.

Enfin, les Assises de la Voie d'Arles qui se tiendront à la fin de l'année 2022 ou au 1^{er} semestre 2023 constitueront un temps d'évaluation et de travail pour poursuivre la dynamique enclenchée. Ces Assises se feront en présentiel sur un lieu emblématique de la voie d'Arles.

Selon le calendrier du programme interregional FEDER Massif central 2021-2027, préparation de candidatures aux prochains appels à projets qui permettront de donner une suite aux dynamiques lancées sur la voie d'Arles et la voie du Puy.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

L'Agence portera en 2022 une première phase du plan d'actions essentiellement orientée sur la promotion, le positionnement et l'animation du chemin du piémont pyrénéen. Ce premier niveau d'actions opérationnelles entend amorcer une dynamique et mobilisation collective, au niveau départemental et communautaire, afin de porter dès 2023 des actions plus structurantes en termes d'aménagement, de signalétique, de services... Ce plan d'actions comprend notamment la production d'une cartographie touristique, la réalisation d'un dossier presse, des campagnes de communication sur les réseaux sociaux, l'accueil d'influenceur-blogueur spécialisé, l'opération MonGR® préféré (portée par la FFRando), la création d'un guide de services, des rencontres avec les collectivités et office du tourisme pour préparer le plan d'action 2023.

Ces actions viendront renforcer le panel de dispositifs déployés par l'Agence française des chemins de Compostelle au niveau national dont bénéficie le chemin du piémont pyrénéen (reportages photos et vidéos, partenariats presse, GeoCompostelle, déploiement charte Accueil, communes haltes, étude des publics, etc.).

Le projet sera cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires territoriaux départementaux (CD ou ADT) et l'Agence.

Développement de vélo-routes « Saint-Jacques » : carnet de route V56

L'axe « Vézelay-Limoges », linéaire cyclable de 430 kilomètres opérationnel offrant de nombreux atouts en termes d'aménagements, de services et de patrimoine, fait l'objet d'un plan d'actions bi-annuel. En 2022, l'Agence portera les premières actions de structuration de l'itinéraire, financées par les Régions traversées (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine) :

- l'édition d'un carnet de route d'une trentaine de pages ;
- la publication d'un dossier de presse et des partenariats presse ;
- l'intégration de l'axe « Vézelay-Limoges » à la plateforme France Vélo Tourisme ;
- l'insertion de la pratique cyclable dans le dépliant Voie de Vézelay ;
- une campagne photos et vidéos ;
- la coordination et l'animation du projet.

Réactivation d'une démarche collective pour le chemin Conques Toulouse

L'objectif est de réunir les 4 départements concernés et le comité régional de randonnée pédestre pour relancer l'itinéraire et définir un programme d'actions.

Des rencontres collectives pour les voies de Paris-Tours et de Vézelay seront organisées en 2022. En s'appuyant sur les résultats de l'étude des publics (spécificités, publics, satisfaction...) il s'agit de renforcer la dynamique et d'envisager des actions structurantes pour chacun des itinéraires.

AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

Accueil et information du public

Réalisation de nouvelles documentations

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public doit se poursuivre en 2022. Les documentations de la voie de Soulac et la Via Arverna viendront compléter la collection.

Une présentation du GR®65 de Genève au Puy et du GR®765 (Cluny-Le Puy) est également envisagée dans la rubrique « Itinéraires » du site Internet.

Action culturelle et éducative

Saison culturelle des chemins de Compostelle en France

L'Agence va lancer la 4^{ème} saison culturelle sur les chemins de Compostelle en France. L'objectif est de fédérer les manifestations dans le cadre d'une communication commune. L'Agence assure la diffusion via ses outils, programmes papiers, sites Internet, réseaux sociaux et newsletters afin de mettre en visibilité les évènements, d'intéresser les nouveaux publics, de mutualiser moyens, idées et compétences.

L'Agence propose des expositions itinérantes, des tournées de conférences et un répertoire des ressources mis en ligne sur le site. Elle assure la réalisation et le déploiement d'un kit de communication : dépliants programme, cartes postales, affiches génériques, affiches personnalisées, pastille de millésime, communiqué de presse...

L'Agence s'attachera à porter le meilleur appui aux territoires des régions et départements adhérents désireux de marquer l'année compostellane à travers des manifestations extra-ordinaires.

Jeux divins de la saint Jacques à la saint Vincent en partenariat avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest

Un cycle de conférences va être organisé à raison d'une date par moi entre juillet 2022 et janvier 2023 en lien avec l'Interprofession. Elle prolonge l'édition du dossier de presse croisant Chemins de Compostelle et vignobles. Chaque conférence à plusieurs voix est assortie d'une dégustation. Elle associera les vignerons et les acteurs des communes adhérentes. Une publication sera également étudiée.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

La mise en œuvre du projet co-animé avec Derrière le hublot, scène conventionnée d'intérêt national, se poursuit en 2022 avec la réalisation de 3 nouvelles œuvres d'art-refuge à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère), Limogne-en-Quercy (Lot) et La Romieu (Gers) portant à 7 le nombre d'œuvres qui jalonnent le parcours en Occitanie. Les nichoirs à chants réalisés dans le cadre de la résidence collective « A vol d'oiseau » de la Sonothèque nomade seront installés sur le chemin et feront l'objet d'évènements culturels de juillet à septembre.

Plusieurs développements sont également envisagés en 2022 et au-delà : la réalisation d'une exposition et d'un livre, le déploiement du projet en région Auvergne-Rhône Alpes et en Nouvelle Aquitaine, une nouvelle phase en Occitanie en lien avec les Grands sites, une extension du projet en Europe : réunion en mars à Madrid avec des partenaires espagnols et portugais pour la construction d'un cadre commun (contenus, financements).

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national est poursuivie en collaboration avec l'association, la FFACC et les adhérents de l'Agence. Un webinaire de préparation sera programmé en février. Un effort est porté sur les moyens de promotion de la démarche auprès d'un plus grand nombre d'acteurs. Une courte vidéo d'animation et un carnet de bord (dépliant de communication et d'information) vont être réalisés pour inciter les collectivités et associations à organiser un événement similaire sur leur territoire. Des temps spécifiques d'information seront envisagés en Haute-Loire, Lozère et Aveyron pour envisager des chantiers sur le chemin du Puy.

Regards croisés sur le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

Les chemins de pèlerinage du Kumano dans les Monts Kii ou les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Europe témoignent d'un patrimoine matériel et immatériel vivant et sans cesse réinterrogé par les pèlerins, visiteurs et randonneurs. Ils témoignent de la perpétuation d'un art de vivre qui se fonde sur la contemplation et la méditation favorisée par la marche et le rythme lent du pas, et sur l'hospitalité et la relation aux autres tissée durant le périple. Ces chemins sont aujourd'hui inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

En 2022, le peintre Patrick Jager présentera 40 aquarelles réalisées sur le chemin de Saint-Jacques et les chemins du Kumano dans le cadre d'une exposition « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo ». L'Exposition sera présentée du 30 avril au 29 mai 2022 au Centre du patrimoine de Hongu (préfecture de Wakayama) puis à l'Institut français de Kyoto et à Tokyo avant de revenir en France et en Occitanie à l'occasion de la semaine du Japon en novembre.

L'Agence accompagne cette initiative et souhaite ainsi créer des échanges réguliers entre deux sites spirituels majeurs du patrimoine mondial. Atout France et la Région Occitanie sont partenaires.

Un catalogue d'exposition sera édité à cette occasion.

CompostEVA (Erasmus +)

Ce projet initié en 2020 se termine cette année. Il prévoit la construction d'une séquence intégrant des ressources pédagogiques numériques sur les chemins de Compostelle en France (avec un focus sur Toulouse). Afin de nourrir le contenu, des échanges sont programmés avec la Délégation Académique Action Culturelle du Rectorat de l'Académie de Toulouse, le réseau Canopé, l'Institut Cervantès. L'Agence accueillera les partenaires du projet à Toulouse en juillet.

Prix du patrimoine mondial en Occitanie

L'animation du prix est maintenue en collaboration avec les Rectorats des Académies de Toulouse et Montpellier et les gestionnaires des sites. La mallette pédagogique fera l'objet d'une actualisation et une réunion sera à nouveau proposée aux enseignants des établissements inscrits.

22 classes ont inscrites. Le jury se réunira le 10 mai pour des remises des prix en juin.

Parcours de jeux numériques en famille Baludik

2 parcours ont été créés et mis en ligne en 2021 (Gréalou dans le Lot et Saint-Gilles dans le Gard). 3 nouveaux parcours vont être réalisés par la Région Occitanie et l'Agence, à Saint-Guilhem-le-Désert, Villeneuve d'Aveyron et Saint-Bertrand de Comminges/Valcabrière.

Mallette pédagogique dans le cadre de la convention avec la FFACC

L'Agence accompagne l'association jacquaire de Chartres pour développer le support qui s'adresse aux élèves de primaire et qui est articulé avec l'exposition cédée à la FFACC. Il est envisagé en outre l'édition du livret des textes de cette exposition dans la charte du bien.

Partenariat universitaire : Université Paul Valéry

La promotion 2021 – 2022 du DU « Initiation à l'étude des Patrimoines » de l'Université Paul Valéry a repris le projet de CleanWalk de la promotion précédente. Avec l'appui de l'Agence, de la CC Rhône Vistre Vidourle et des partenaires locaux, les étudiants organiseront cet éco-événement au printemps 2022 dont les objectifs sont la transmission du patrimoine aux plus jeunes publics, la préservation du chemin et la création d'une prise de conscience locale.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

Après deux années d'annulation, l'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle sur un stand commun. Une conférence grand public sera animée par le réseau. Une réunion plénière aura lieu le 24 mars.

Participation au salon Destination Nature

Le salon Destination Nature aura lieu du 17 au 20 mars 2022 à Paris Porte de Versailles. Cet événement grand public est le rendez-vous écotourisme des plus belles destinations de randonnées, des voyages autrement. Il sera aussi l'occasion de rencontrer des partenaires au niveau national et de renforcer la présence de l'Agence dans le paysage de l'itinérance.

Reportages photos et de vidéos

Un projet de vidéos des 5 itinéraires principaux en France est en cours. Il est question de mettre en valeur les itinéraires, paysages, monuments, ambiances dans un format court d'environ 30 secondes. Les vidéos pourront être diffusées sur les sites Internet et les réseaux sociaux. Dans le cadre des programmes d'actions relatifs à la structuration des itinéraires, il est prévu les reportages photos et vidéos suivants :

- Via Podiensis, portraits d'hébergeurs (vidéos, photos) ;
- Voie d'Arles, portraits de marcheurs (photos) ;
- Chemin du piémont pyrénéen : ambiance de l'itinéraire (photos et vidéos) ;
- V56 – « Axe Vézelay Limoges » : ambiance de l'itinéraire cyclable (photos et vidéos) ;

Réalisation de dépliants d'appel

Dans le cadre du programme d'actions Via Podiensis, il est prévu la réalisation d'un dépliant d'appel traduit en anglais et espagnol.

Le dépliant de la voie de Vézelay viendra compléter la collection. Une initiative similaire est envisagée pour donner de la visibilité au chemin Conques-Toulouse.

Site de valorisation et nouvelle application GeoCompostelle

Des suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application en lien avec les partenaires des Départements adhérents. Un plan de communication spécifique est prévu afin de faire connaître ce nouvel outil.

Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Le dossier de presse réalisé en 2021 est reconduit en 2022. L'attention sera portée à augmenter les fichiers contacts médias d'une part et à la diffusion d'un plus grand nombre de communiqués.

Des accueils presse pourront être envisagés sur un ou plusieurs itinéraires ou bien sur des sites patrimoine mondial d'un secteur cohérent.

Dans le cadre de la première phase du projet du chemin du piémont pyrénéen, un dossier de presse sera édité en s'appuyant sur des textes thématiques rédigés par une plume experte de l'itinérance.

La publication du carnet de route de la V56 s'accompagnera d'un dossier de presse visant à présenter l'itinérance cyclable vers Compostelle.

Partenariats presse

A la suite du livret de 28 pages intitulé *Marcher, penser, rêver... sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*, édité en août et septembre 2020, l'Agence s'est associée à Milan Nature et Territoires, leader de la presse nature et voyages, pour la réalisation de partenariats éditoriaux et presse.

Un dossier « sentiers sauvages » de 15 pages serait consacré au chemin d'Arles dans le numéro de septembre ou octobre 2022 du titre « Terre Sauvage ».

A noter que des partenaires éditoriaux sont inclus dans la collaboration, avec des parutions dans « Voyage en Occitanie » et « Pyrénées Magazine » (chemin du piémont pyrénéen) sans contribution financière.

AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

L'Agence a engagé des discussions avec le Ministère de la culture espagnol afin d'établir un cadre de coopération qui pourrait être formalisé en 2023 à l'occasion du 30^e anniversaire de l'inscription des chemins de Saint-Jacques en Espagne sur la liste du patrimoine mondial (et du 25^e anniversaire de l'inscription française).

L'Agence va reprendre les discussions avec l'Association des communes du Camino Francés afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques).

Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

Suite à l'accueil du directeur de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) en octobre 2021, l'Agence envisage de renforcer ce lien. Par ailleurs des contacts seront approfondis avec d'autres itinéraires culturels comme Transromanica, la Via Francigena, les chemins de Saint-Olav (Finlande, Norvège, Suède), ...

Contacts avec la commission européenne et le parlement européen

L'Agence envisage de solliciter un rendez-vous avec l'intergroupe du Parlement européen « Patrimoine culturel européen, chemins de Saint-Jacques et autres itinéraires culturels européens » et avec les Représentations des Régions à Bruxelles.

Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial

L'exposition « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo » sera programmée au Japon puis en France. Elle sera accompagnée d'un catalogue.

AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités

En 2021, l'Agence a sollicité les Régions et Départements concernés par le bien du patrimoine mondial. Des rendez-vous sont programmés depuis. Plusieurs Départements devraient rejoindre l'Agence en 2022.